

Berles Monchel

> La lettre d'info



L'actualité communale à votre porte.

Juin 2021 - EDITION 9

Aire de jeux

Grandes vacances et grand beau temps, la majorité des enfants profitent de cette période estivale pour passer un maximum de temps en extérieur. Le terrain de jeux de la commune dispose d'une nouvelle activité pour les 2-6 ans.



Aménagement

Afin de profiter du beau temps et de la nature, la municipalité a mis à disposition 2 nouvelles tables de pique-nique ainsi que des bancs, au niveau des balaztels (photo ci-dessous) et sur le terrain de jeux.



Elections

Dimanches 20 et 27 Juin, se dérouleront simultanément dans la Salle d'Activités les élections Départementales et Régionales.

Les listes sont non modifiables:

- 1 binôme pour les départementales
- 1 liste complète pour les régionales

Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés :

- Port du masque
- Gel hydro-alcoolique à disposition
- Une distanciation d'au moins 1.50 mètre devra être respectée
- Circuits de vote identifiés par marquage au sol
- File d'attente extérieure nécessaire
- 3 personnes maximum par bureau de vote (donc 6 au total)
- Apporter son propre stylo afin d'émargier
- Passage obligatoire par l'isoloir pour chaque élection
- Limiter les contacts avec les documents

Le vote par procuration est encouragé: 2 procurations possibles pour un même électeur.

A savoir:

Est-il obligatoire de mettre son nom sur sa boîte aux lettres ?

Si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée. Ce qui inclut de mettre au minimum son nom sur sa boîte aux lettres.

Le numéro de votre habitation doit également être lisible. Même si c'est une obligation, c'est également un devoir.



Les permanences de la mairie

Le vendredi: 16h30 à 18h00

Le samedi: 10h00 à 12h00

☎ 03-21-22-02-60

✉ commune@berles-monchel.fr

La lettre d'info

> ACTUALITÉS

Association d'animation

Vous aimez votre village, vous avez un peu de temps et de la bonne humeur. Après cette longue période de restrictions venez nous rejoindre pour organiser au mieux nos festivités à venir. Rendez-vous le Mercredi 23 Juin à 18h30 à la salle d'activités



Eglise Saint Leger

Suivez l'avancement des travaux en images !

Afin de faire découvrir à chaque habitant l'avancement des travaux de l'église.

Le site internet de la commune sera alimenté régulièrement par différentes photos des travaux.

Retrouvez le sujet sur:

www.berles-monchel.fr
rubrique «Eglise Saint Leger»



Félicité du 14 Juillet

Les festivités du 14 juillet sur la commune de Berles Monchel sont maintenues. Chaque habitant de la commune recevra le planning complet dans sa boîte aux lettres dans les prochaines semaines.

Au programme:

- Jeux traditionnels
- Apéritif et mise à l'honneur
- Repas/Concert



Ducasse communale

En raison des contraintes liées à la distanciation impossible à appliquer vu le trop grand nombre de personnes présentes le jour de la ducasse. Le Conseil municipal a décidé de ne pas organiser cet événement. Espérant votre compréhension

> PREVENTION

Sécurité

La pratique du vélo par les jeunes doit naturellement être encouragée, mais elle doit se faire dans le strict respect des règles de sécurité. Des comportements dangereux nous ont été rapportés.



Les cyclistes partagent des chaussées avec différents véhicules plus rapides et doivent être protégés.

Le port du casque est obligatoire, pour les moins de 12 ans mais il est fortement recommandé pour tous.

La route n'est pas un terrain de jeu ni une piste d'entraînement. Merci de bien vouloir appliquer ces règles de bon sens.

> Centre de loisirs

Les centres de loisirs ouvriront cet été sous réserve des protocoles sanitaires en vigueur. Pour les enfants de 3 à 12 ans du **mercredi 6 juillet au vendredi 30 juillet** sur Mondicourt, Savy-Berlette, Duisans, Monchy-au-Bois, Avesnes-le-Comte, Izel-les-Hameaux, Saulty, Sus-St-Léger et Orville. Et pour le mois d'août du **lundi 2 au vendredi 20 août 2021** à Bienvillers-au-Bois, Duisans, Saulty, Izel-les-Hameaux. Il y aura également un centre ados pour les 13/17 ans du **mercredi 6 juillet au vendredi 30 juillet 2021** sur les communes de Savy-Berlette, Duisans et Avesnes-le-Comte et du **lundi 2 au vendredi 20 août 2021** à Duisans. Les inscriptions ouvrent à partir du **lundi 14 juin 2021** sur votre espace famille en fonction des mesures sanitaires et protocoles en vigueur.

<https://jeunesse.campagnesartois.fr>